

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 10 (1930)
Heft: 7

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles : partie française

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les recettes de janvier à août ont atteint 53.335.570 francs en 1930, contre 50.512.600 fr. de janvier à août 1929.

Les frais d'exploitation de janvier à août 1930 se sont élevés à 28.013.191 francs, contre 25 millions 917.582 francs de janvier à août 1929.

Assurances obligatoires.

Dans son rapport pour l'exercice 1929, la *Caisse nationale suisse d'assurances-accidents* indique que le nombre des entreprises soumises à l'assurance obligatoire était de 40.658 à fin décembre 1929, contre 39.711 au 31 décembre 1928.

Les salaires déclarés pour le calcul des primes ont atteint, en 1929, la somme de 2 milliards 110 millions de francs environ.

Le nombre des accidents de l'année 1929 annoncés jusqu'au 31 mars 1930 est, au total, de 166.248, soit 122.101 accidents professionnels et 44.047 accidents non professionnels. Avec les accidents bagatelles, le nombre total s'élève à 223.209.

Comparativement à l'année 1928, il y a une augmentation de 12.686 accidents professionnels et 8.451 non professionnels. Les accidents ordinaires des deux branches d'assurances ont donc augmenté en tout de 21.137, soit un pourcentage de 14,57 %.

L'avion et la cartographie.

Le service topographique suisse emploie, depuis quelques années, un pilote et un observateur militaires spécialisés dans les relevés photographiques de la surface terrestre. L'avion employé peut atteindre une vitesse de 175 kilomètres et monter à 5.000 mètres en 25 minutes. Il est muni

de parachutes et d'un appareil d'oxygène, car il opère souvent à de très hautes altitudes (8.200 mètres et plus).

L'Ecole suisse des Droguistes.

L'excellente école suisse des droguistes, fondée à Neuchâtel, le 15 septembre 1905, vient de fêter son vingt-cinquième anniversaire. Ses débuts furent modestes, mais elle ne tarda pas à faire preuve de son utilité. En vingt-cinq ans, ses cours ont été suivis par 551 jeunes gens et 55 jeunes filles, soit au total 606 élèves, dont 585 de nationalité suisse et 21 étrangers.

La durée des études est d'un an au minimum. Le candidat doit subir un examen d'entrée, après un apprentissage pratique de trois ans. Un diplôme est délivré aux élèves qui subissent avec succès l'examen de sortie.

La flotte aérienne civile.

L'aviation « civile » suisse compte actuellement 60 appareils, dont 25 avions de transport et 35 avions de sport.

La compagnie « Ad Astra » en possède 23; 20 sont des appareils privés; 14 appartiennent à des sections de l'Aéro-Club suisse et 3 à des établissements industriels suisses.

48 appareils sont de construction étrangère et 20 de construction suisse. L'Allemagne en a fourni 21, la Hollande 8; la France 7; l'Angleterre 7; et divers pays en ont fourni 5.

40 appareils sont des monoplans et 20 des biplans. La puissance des moteurs varie de 20 C.V. pour les avions de tourisme à 900 C.V. pour les grands trimoteurs de la compagnie Balair.

Chiffres, faits et nouvelles

PARTIE FRANÇAISE

Commerce extérieur.

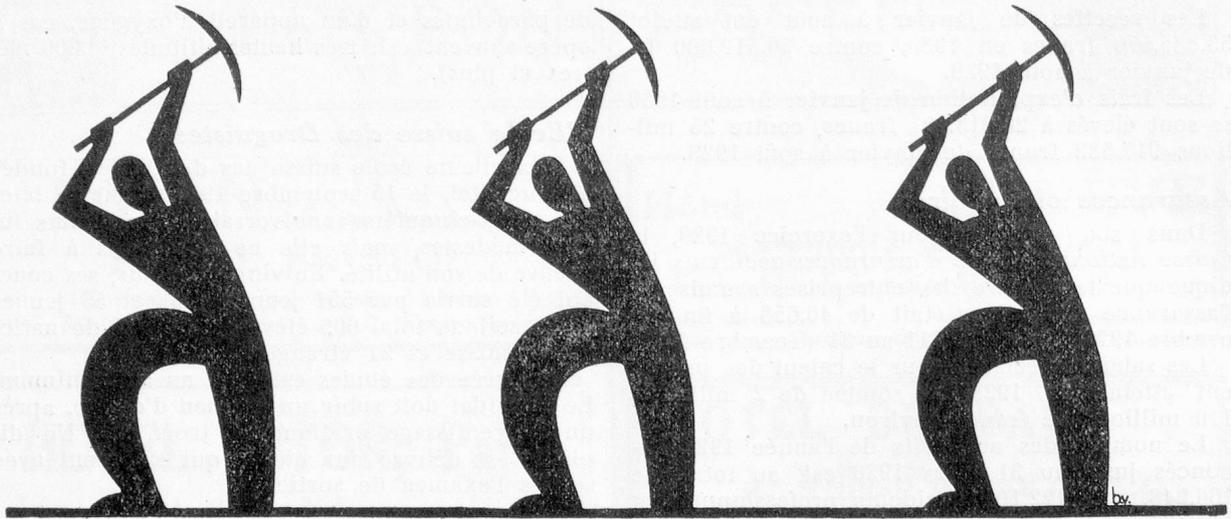
Voici les chiffres du commerce extérieur de la France pour les huit premiers mois de 1929 et de 1930, en milliards de francs (ajouter 00.000.000) :

	1929	1930	Différence en 1930
Importations	39,5	35,0	— 4,5
Exportations	32,8	29,3	— 3,5
Excédent des impor- tations	6,7	5,7	+ 1,0

Ces chiffres, évidemment, ne sont pas satisfaisants. Il est vrai que le déficit de la balance com-

merciale a été moins important pour les huit premiers mois de 1930, que pour les huit premiers mois de 1929, mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est la diminution considérable, en valeur, aussi bien des importations que des exportations.

En faisant le total des importations et des exportations, on constate que, pour les huit premiers mois de 1929, les échanges de la France avec l'extérieur s'étaient élevés à 72 milliards 300 millions de francs, tandis que pour les huit premiers mois de 1930, ce total est tombé à 64 milliards 300 millions. D'une année à l'autre l'ensemble du commerce extérieur de la France a donc subi un fléchissement de 8 milliards de francs.



fortifications à supprimer..

LESQUELLES ? Mais vos anciennes méthodes de comptabilité. Fortifications bien inutiles, périmées conservées encore par routine. Décidez-vous au coup de pioche.

Les maisons Suisses sont réputées pour leur organisation intérieure, elles apprécieront donc beaucoup un système de comptabilité aussi clair, rapide et économique que la C. S. M. D'ailleurs la C. S. M. a vu le jour en Suisse et ses créateurs l'ont admirablement mise au point par des années d'expérience et d'application.

Comment l'appliquer à votre affaire ? Un mot de vous et un démonstrateur vous l'expliquera demain.



Comptabilité
Simplifiée
Moderne **sans**
reports

31, Faubourg Poissonnière, PARIS
Tél. : Provence 36-94 et 64-13

Succursales à : Bruxelles, 4, rue des Colonies
— Alger, 3, rue Borély-la-Sapie
— Bordeaux, 32, rue Vital-Carles
— Marseille, 8 et 10, r. du Dragon

Les revenus des contribuables.

De 1928 à 1929, le nombre des assujettis à l'impôt sur le revenu a sensiblement diminué, du fait que, depuis décembre 1928, l'impôt général n'est perçu que sur les contribuables possédant un revenu global supérieur à 10.000 francs. Le minimum imposable avait été jusque-là de 7.000 francs.

Voici, pour les trois dernières années fiscales, le nombre des assujettis et le total de leurs revenus imposables :

Année	Nombre des assujettis	Revenus imposables (en milliards de francs)
1927.....	2.406.709	57,—
1928.....	2.813.090	69,9
1929.....	1.922.542	57,6

En 1928, c'est-à-dire pour les contributions recouvrées en 1929, le classement des assujettis d'après l'importance de leur revenu s'est établi comme suit.

Montant des revenus	Contribuables inscrits	Total des revenus nets taxés d'office	Revenus nets en milliards de francs	Montant net de l'impôt en millions de francs
10.001 à 20.000	1.029.947	254.188	15,5	45,4
20.001 à 30.000	473.368	51.730	11,5	71,1
30.001 à 50.000	248.968	15.663	9,4	129,1
50.001 à 100.000	112.984	3.627	7,7	257,3
100.001 à 200.000	38.361	581	5,2	383,5
200.001 à 300.000	9.390	67	2,3	257,4
300.001 à 500.000	5.889	37	2,2	350,6
500.001 à 1 million	2.734	5	1,9	424,6
Plus de 1 million	851	—	1,8	562,4
	1.922.542	325.903	57,6	2.481,4

Il résulte de ce classement que, sur 1.922.542 contribuables, 1.503.315 (soit 78 %) ne possèdent pas un revenu supérieur à 30.000 francs. D'autre part, on constate que 9.516 contribuables, jouissant d'un revenu de plus de 300.000 francs, ont versé 1 milliard 338 millions de francs, soit 54 % du total de 2 milliards 481 millions de francs.

Statistique des naissances.

Les chiffres provisoires du mouvement de la population en France pendant le deuxième trimestre de 1930, font ressortir un excédent de 25.384 naissances, alors que, pour le deuxième trimestre de 1929, l'excédent n'avait été que de 9.416 naissances. Voici les chiffres pour les deuxièmes trimestres de 1930 et 1929 :

	1930	1929
Mariages.....	97.283	98.050
Divorces.....	5.277	4.997
Naiss. d'enfants vivants..	190.193	185.398
Mort-nés.....	7.339	7.176
Décès de moins d'un an..	16.212	14.906
Décès d'un an et plus....	148.597	161.076
Décès au total.....	164.809	175.982
Excédent des naissances..	+ 25.384	+ 9.416

On remarque que les chiffres des mort-nés, ainsi que ceux des décès de moins d'un an sont en augmentation en 1930. L'augmentation considérable de l'excédent des naissances est donc entièrement due à l'accroissement du nombre des enfants nés vivants, ainsi qu'à la diminution des décès d'un an et plus. Ce sont là des constatations tout à fait intéressantes et satisfaisantes.

L'impôt sur les autos.

Voici, en milliers de francs, le produit de l'impôt sur les automobiles, en France, pour chacune des dix dernières années :

Année	Milliers de francs (ajouter 000)
1920.....	64.487
1921.....	102.342
1922.....	123.333
1923.....	148.403
1924.....	206.825
1925.....	313.667
1926.....	464.956
1927.....	622.333
1928.....	686.188
1929.....	779.260

Rendement du vignoble bordelais.

D'une étude statistique à laquelle s'est livrée la *Feuille Vinicole*, il ressort que, de 1820 à 1849, le vignoble bordelais a connu 13 bonnes années, contre 17 faibles ou médiocres; de 1880 à 1909 on a compté, pour les vins rouges, 19 bonnes années contre 11 faibles et, pour les vins blancs, 18 bonnes contre 12 faibles; enfin, de 1920 à 1929, on a compté 3 années faibles et 7 bonnes. Voici d'ailleurs les chiffres de ces 10 dernières années:

Années	Milliers d'hectol. (ajouter 000)
1920.....	4.964
1921.....	3.884
1922.....	7.193
1923.....	4.914
1924.....	5.605
1925.....	5.157
1926.....	2.914
1927.....	4.012
1928.....	4.728
1929.....	4.574

La consommation du tabac.

En 1929, les manufactures de tabacs et les établissements privés travaillant à façon pour la régie, ont livré à la consommation 54.444.700 kilos de tabac sous diverses formes, dont 1.032.200 kg. de cigares et 16.143.600 kilos de cigarettes.

En comptant les cigares à raison de 250 au kilo et les cigarettes à raison de 1.000 par kilo, on peut estimer la production totale à 258 millions de cigares et 16 milliards de cigarettes.

En sus de la production nationale, il faut compter les cigarettes importées, qui atteignent 587.618 kilos.



RESTAURANTS

où l'on mange bien à des prix raisonnables



*Les restaurants précédés du signe * sont ceux dont le directeur ou le propriétaire est membre de la Chambre de Commerce suisse en France*

à Paris

* "ASTOR". — Restaurant de l'Hôtel Astor, 11, rue d'Astorg. Cuisine très soignée. Vins excellents. Situation très tranquille. Clientèle fidèle.

RESTAURANT & BRASSERIE A LA POMME A TELL. — 32, rue d'Hauteville (à deux pas des Boulevards). Propriétaire E. Wild. Dans un cadre rustique vous dégusterez des mets délicieux et des spécialités suisses. (Prix fixe et à la carte). Bière Pilsen d'origine.

"AU CANETON". — 3, rue de la Bourse. Gutenb. 22-85. Ses dîners de luxe, sa cuisine russe, son caviar, son orchestre russe.

LA CHAUMIERE NORMANDE. — Chez JULIEN, 22, rue Caulaincourt. Tél. Marcadet 04-39. Déjeuners, Dîners, Salons particuliers. American Bar.

LA CIGOGNE. — 17, rue Duphot (Louvre 47-91). Ses spécialités alsaciennes. Ses foies gras de Strasbourg. Ses grands vins et ses liqueurs des Vosges.

"AU FIN BEC". — 7, rue Roy (près St-Augustin) (Laborde 22-46). Cuisine au beurre exclusivement. A la carte. Prix moyens. Atmosphère cordiale. Fermé dimanches et fêtes.

* **A L'HOMARD.** — 28, avenue Victor-Emmanuel-III. (Elysées 24-59). Cuisine variée de premier ordre. Cave de choix. Spécialité d'huîtres fines, langoustes, homards et poissons variés.

CHEZ MARIANNE. — 72, Boulevard de Clichy (Montmartre). Marcadet 10-81. Déjeuners, Dîners, Soupers, Rendez-vous du monde des Arts, des Lettres et du Théâtre. H. Michel, propriétaire.

HOTEL dit « LE GRAND SUISE ». Grande Brasserie Alsacienne. — 7, Rue Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Cuisine soignée. Grand salon de société pour 250 couverts. Lucien Vonesch, propriétaire.

CHEZ LOUIS. — Restaurant Tchécoslovaque, 9, rue de Surène (8^e), près de la Madeleine. Tél. Elysées 38-47. Spécialités de plats et pâtisserie tchèques. Bière Pilsen.

MANOIR TOPSY. — 64, avenue des Ternes (Etoile). Wagram 54-06. Maurice Delzangles, propriétaire. Son cadre normand. Ses rôtis à la broche. Bon accueil. Bonne chère. Pas cher.

"AU PETIT PAILLARD". — 7, rue de Duras, Paris (8^e) (à deux pas de l'Elysée). Cuisine simple mais soignée. Local sans prétention mais fréquenté par les vrais connaisseurs. Vins vieux, très abordables et sans reproche.

RESTAURANT BLANC. — 62, Faubourg Montmartre, Paris (9^e). Tél. Trudaine 37-27. Cuisine et cave de 1^{er} ordre. Le Caneton Ruthénois. Les Muscadet de Vallet. Prix très moyens.

* **RESTAURANT DU GRAND HOTEL DU PAVILLON.** — 36, rue de l'Echiquier. Très fréquenté par clientèle suisse. Cuisine honnête. Service confortable. Prix modérés.

RESTAURANT DU PRE AUX CLERCS. — 30, rue Bonaparte, angle rue Jacob (rive gauche). Cuisine soignée. Vins honnêtes. Prix modérés. Spécialités : Filets de Sole et Châteaubriant.

RESTAURANT SYLVAIN. — FLEURY, propriétaire, 4, avenue de Wagram (Etoile). Tél. Elysées 17-09. Bonne cuisine. Excellents Vins. Prix raisonnables. English Spoken.

* **TAVERNE DE GENÈVE.** — A. Argast, 9, rue N.-D.-de-Bonne-Nouvelle; 22, rue de la Lune. Tél. Central 21-08. Spécialités suisses.

Environs de Paris

* **RESTAURANT ET TEA ROOM DE L'HOTEL DU PARC** à Ville-d'Avray, à la lisière de la forêt de Saint-Cloud. Cuisine particulièrement soignée.

à Genève

GRILL ROOM du GRAND HOTEL METROPOLE ET NATIONAL. — Grand Quai. Cuisine renommée. Vins de choix. Prix modérés.

à Berne

BUFFET DE LA GARE. — Salle à manger à part. Cuisine renommée. Rendez-vous des hommes politiques.

CAFÉ VIENNOIS, WIENER CAFE. H. Liberty, prop., Schuplatzgasse 33, près de la gare. — Cuisine et cave renommées. Bière de Munich. 200 journaux, 7 billards. Rendez-vous des Suisses à l'étranger.

GUIDE ROUTIER

DE

L'AUTOMOBILE-CLUB DE SUISSE

Edition Officielle

Consultez-le à la Chambre de Commerce suisse en France;
vous verrez que vous ne pourrez pas vous en passer.

La moyenne de la consommation par habitant a été, en 1929, de 547 cigarettes et 64,5 cigares.

Recettes des chemins de fer.

Pour la période du 1^{er} janvier au 23 septembre 1930, comparée à la même période de l'an dernier, les recettes des chemins de fer se sont établies, par réseau, aux chiffres suivants (en milliers de francs; ajouter 000) :

	1930	1929	Différ.
Etat	1.614.283	1.585.759	+ 28.524
Lyon	3.124.420	3.129.270	— 4.850
Nord	1.803.221	1.840.114	— 36.893
Orléans	1.523.843	1.505.460	+ 18.383
Est	1.631.718	1.665.142	— 33.424
Midi	701.712	705.473	— 3.761
Als. et Lorr. . .	824.334	856.451	— 32.117
TOTAUX	11.223.531	11.287.669	— 64.138

Les charges des chemins de fer.

La *Chronique des Transports* explique comme suit le déficit de l'exploitation des chemins de fer :

De 1913 à 1929, écrit-elle, les dépenses d'exploitation des réseaux ont augmenté (en or), par suite du renchérissement général, de 80,4 %, en moyenne (dont 103 % pour les dépenses de personnel). Quant aux impôts prélevés sur les chemins de fer, ils ont atteint 144 % (en or).

Pendant ce temps, malgré une augmentation du tonnage-marchandises de 38,3 %, le produit moyen par tonne kilométrique n'a augmenté (en or) que de 17,5 %; malgré une augmentation du nombre des voyageurs de 28,8 %, le produit moyen, par voyageur-kilomètre, a diminué (en or) de 32,3 %.

Vitesse des trains.

Le train le plus rapide du continent européen est le rapide Paris-Saint-Quentin, dont l'allure est de 99 km. 9 à l'heure. Viennent ensuite : Paris-Liège, avec 91 km. 7 à l'heure, et Paris-Nancy, 90 km. à l'heure.

Sur tous les réseaux français, on a réalisé, en 1930, de sensibles augmentations de vitesse. Alors qu'en 1929, on comptait 67 trains roulant à une allure de 90 kilomètres à l'heure, on en compte 85 en 1930, dont 52 sur le Nord, 11 sur l'Est, 10 sur l'Orléans, 5 sur l'Alsace-Lorraine, 4 sur l'Etat et 3 sur le Midi.

La récolte des céréales.

L'enquête annuelle du ministère de l'Agriculture sur les récoltes de blé, seigle et méteil, en 1930, a abouti aux estimations approximatives que voici, en quintaux :

	1930	1929
Blé	62.900.980	87.053.330
Méteil	866.710	1.168.900
Seigle	7.431.170	10.016.260

Les résultats de 1930 sont, on le voit, très inférieurs à ceux de 1929. D'autre part, pour l'en-

semble du territoire de la France, le rendement moyen du blé, à l'hectare, n'a été, en 1930, que de 11,77 quintaux et le poids spécifique moyen (mathématique) ressort à 72 kilos à l'hectolitre.

La récolte de 1930 est donc une des plus médiocres qu'il y ait eu en France, tant au point vue de la qualité que de la quantité.

Les chèques postaux.

L'utilisation des chèques postaux se répand de plus en plus. Pour les sept premiers mois de 1930, le nombre des nouveaux comptes s'est élevé à 23.619, ce qui porte à 477.559 le nombre des titulaires à fin juillet.

Dans le cours des sept premiers mois de 1930, 58 millions d'opérations ont été effectuées, représentant, au total, un montant de 246 milliards 260 millions. Durant la période correspondante de 1929, le nombre des opérations avait été de 54 millions pour un montant de 226 milliards 885 millions de francs.

Au 31 juillet 1930, les opérations réglées par simple compensation se sont élevées à 205 milliards 545 millions de francs, soit 82 % du montant des opérations totales.

La navigation intérieure.

Le mouvement de la navigation intérieure, au cours du premier trimestre de 1930, a marqué, dans presque toutes les régions de la France, une augmentation très sensible. Sur l'ensemble du réseau français, le tonnage total embarqué s'est élevé à 26.297.224 tonnes, contre 22.822.482 dans le premier semestre de 1929.

Développement du " Métro ".

En 1901, c'est-à-dire un an après son inauguration, le chemin de fer métropolitain avait transporté 56 millions de voyageurs, ce qui représentait une moyenne de 4 millions de voyageurs par kilomètre exploité. En 1925, cette moyenne s'est élevée à 6,7 millions et à 7,67 millions en 1929.

A Londres, cette moyenne n'est que de 3 millions; elle est de 4,8 millions à Berlin et de 5,6 millions à New-York. La longueur du réseau a passé, successivement, de 5 km. 135 en 1900 à 38 kilomètres en 1906; 78 en 1916; 94 km. 151 en 1926 et 116 km. 38 en 1930, par suite de la fusion avec la Compagnie du Nord-Sud et l'ouverture de quelques tronçons nouveaux.

En 1900, il y avait 200 places par train. Il y en a 550 en 1930, et lorsque les stations des lignes les plus fréquentées auront été allongées à 105 mètres, des rames de 7 voitures pourront transporter 770 voyageurs.

En ce qui concerne la vitesse, la moyenne théorique, après avoir été de 60 kilomètres, a été abaissée à 45 kilomètres. Mais la vitesse réelle n'est que de 23 kilomètres, du fait des sinuosités et de la courte distance qui sépare les stations. Malgré cela, la vitesse réelle reste très supérieure à celle des tramways, qui n'est que de 12 kilomètres.

La fréquence des trains, aux heures d'affluence, a passé de 105 secondes à 100. On compte la porter prochainement à 90 secondes.